



13 270 Fos-sur-Mer



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

ELYSE ENERGY – NEOCARB LOG

PIECES JOINTES N°123 A 125

VERSION – 24 FEVRIER 2026


Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



APAVE EXPLOITATION FRANCE

Agence Conseil Sud-est

8 rue Jean-Jacques Vernazza
ZAC Saumaty-Séon – CS 60193
13322 Marseille Cedex 16

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	Février 2026
	- PIECES JOINTES N°123 A 125-	Page : 2

PIECES JOINTES N°123 A 125¹

AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

¹ Référence au formulaire CERFA n°15964*03



Elyse SPV 6 - NeoCarb

SIRET : 918 589 698 00011

91 rue de la Part-Dieu

C/O Elyse Energy

69003 Lyon

Objet : Attestation de non-incendie sur les 15 dernières années sur le terrain destiné à accueillir le projet NeoCarb

Je soussigné,

Monsieur Ludovic Izoird, agissant en qualité de Directeur Général Exécutif de la société Elyse Energy, Gérant d'Elyse SPV 6, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 91 rue de la Part-Dieu, C/O Elyse Energy, à Lyon (69003) et immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 918 589 698 00011,

Atteste sur l'honneur qu'aucun sinistre incendie n'est survenu au cours des quinze (15) dernières années sur le terrain à bâtir sis à cheval sur les communes de Fos-sur-Mer (13270) et de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13230), d'une superficie d'environ 51,3 hectares, destiné à accueillir le projet NeoCarb.

La présente attestation est établie en toute bonne foi pour être produite dans le cadre du dossier ICPE relatif à ce projet.


Fait à Lyon le 22/10/2025

Ludovic Izoird

Directeur Général Exécutif

Gérant d'Elyse SPV 6


237bbbf1-25c7-350b-98c8-35ba9470263b
2025-10-23 12:06:56 UTC
ELYSE SPV 6
Société par actions simplifiée
Siret 91858969800011 - APE 3511Z
GO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon
Tel : 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	Février 2026
	- PIECES JOINTES N°123 A 125-	Page : 3

PIECE JOINTE N°123

Une déclaration indiquant si, à la connaissance du pétitionnaire, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de la demande. Lorsque le terrain relève du régime forestier, cette déclaration est produite dans les conditions de l'article R. 341-2 du code forestier [1° de l'article D. 181-15-9 du code de l'environnement]

PIECE JOINTE N°124

Sur le plan de situation mentionné au 2° de l'article R. 181-13 du code de l'environnement, la localisation et la superficie de la zone à défricher par parcelle cadastrale et pour la totalité de ces superficies.

Habitats	Code_eunis	IDU	Commune	Surface (ha)
Bois de Peupliers et de Frênes	G1.3	13039000AC0058	Fos-sur-Mer	1,38349
Fourrés à Tamaris	F9.31	13039000AC0058	Fos-sur-Mer	3,66609
Bois de Peupliers et de Frênes	G1.3	130780000A0142	Port-Saint-Louis-du-Rhône	0,06869
Fourrés à Tamaris	F9.31	130780000A0142	Port-Saint-Louis-du-Rhône	0,45620
Totaux				5,57447

Tableau 1 : Surface à défricher par types d'habitats (source : ECOMED)

Commune	Surface (ha)
Fos-sur-Mer	5,04958
Port-Saint-Louis-du-Rhône	0,52489

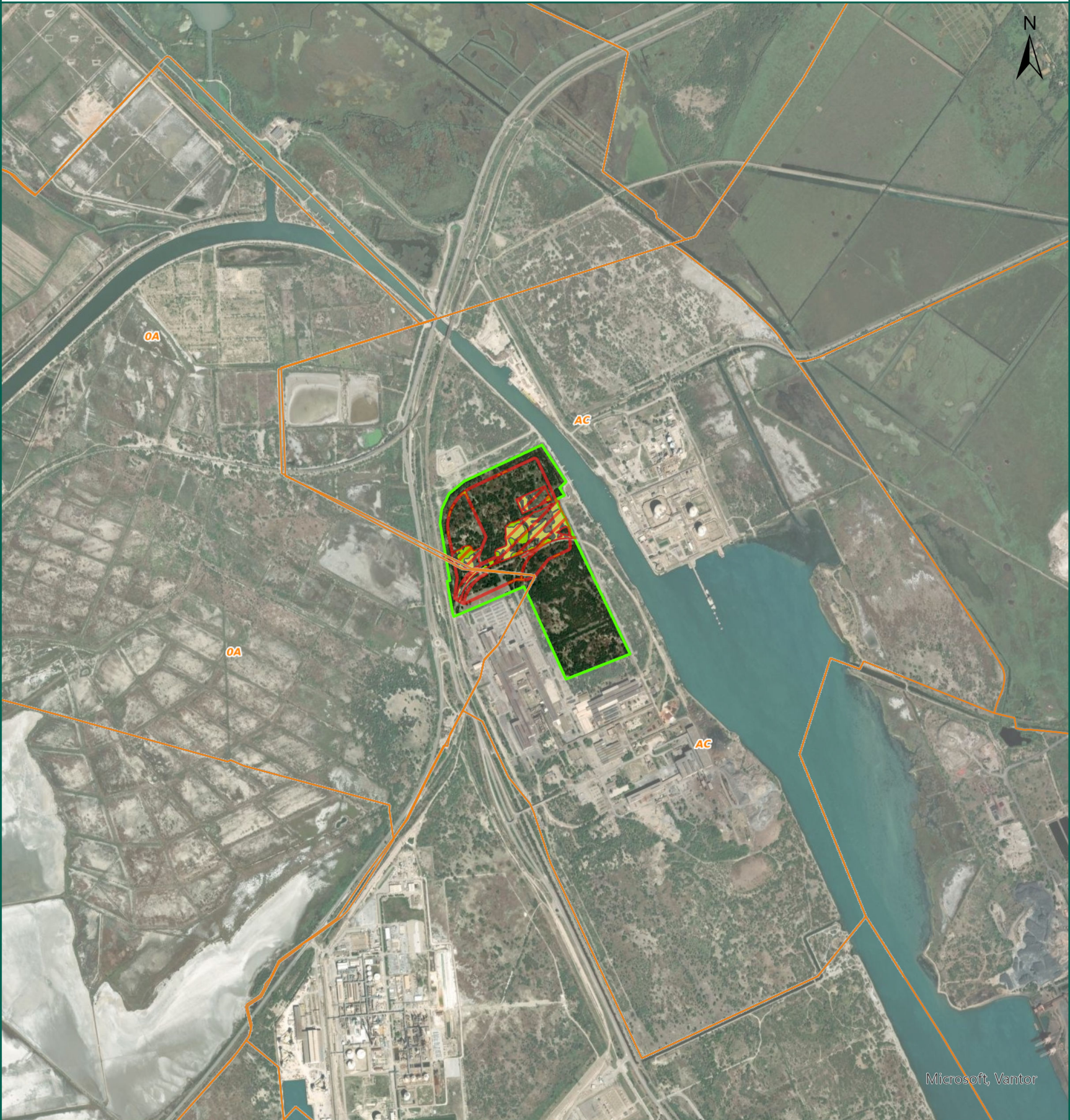
Tableau 2 : Surface à défricher sur chaque commune (source : ECOMED)

Le document suivant le plan présente le mandat autorisant ELYSE SPV 6 a déposé une demande de défrichement.

Le pétitionnaire souhaite mettre en place une compensation par la réalisation de travaux forestiers, afin que celle-ci puisse être mise en œuvre au plus près des impacts générés par le projet.

ZONE DE DÉFRICHEMENT - EMPRISE PHASE 1

Projet NEOCARB de Elyse Energy - Fos sur Mer (13)



Microsoft, Vantor

Habitats concerné par le défrichage

 G1.3 - Bois de Peupliers et de Frênes

 F9.31 - Fourrés à Tamaris

 Zone d'emprise pour la phase 1

 Zone d'étude

Sources : ECO-MED 2025

Fond : ESRI, Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

Réalisation : ECO-MED (C.FOURNIER) 20/02/2026

N° d'étude : 4587, Client : PARLYM



PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône

MANDAT pour une demande de défrichement

Section /Parcelle(s)/Commune(s) : Fos-sur-mer : AC 58
Port-Saint-Louis-du-Rhône : A 142

Je/Nous soussigné(s) LE MANDAT Nom(s), prénom(s) : GUEDJ Mathias

Titre, société, fonction : Président de la société ASCOFIELDS,
(dirigeant d'une personne morale -cf. Kbis fourni- **habilitant** expressément le représentant désigné à déposer la présente demande de défrichement **pour mon compte**)

Propriétaire(s) de(s) la parcelle(s) cadastré(s) :
Section /Parcelle(s)/Commune(s) : Fos-sur-mer : AC 58
Port-Saint-Louis-du-Rhône : A 142 ; A 147

propriétaire(s) en pleine propriété, nu-propriétaire(s), indivisaire(s), usufruitier(s) -cf. relevés/attestation de propriété fournis- **autorisant** expressément le mandataire expressément désigné à déposer, à **son nom**, la présente demande de défrichement.

AUTORISE (AUTORISONS)

Nom(s), prénom(s) (MANDATAIRE désigné identifié comme demandeur du défrichement) :
IZOIRD Ludovic - Directeur Général Exécutif
Société, Titre, fonction : Représentant de la société ELYSE SPV 6 (NeoCarb)

A déposer, pour mon compte, la présente demande de défrichement sur les terrains sus-visés (constitution, dépôt et complétude du dossier, échanges auprès de l'Administration), à me représentation en cas de visite de reconnaissance des bois et me transmettre la décision.


Je suis le demandeur désigné et serai le bénéficiaire de l'autorisation de défrichement (*)


À déposer, en son nom, une demande de défrichement sur les terrains sus-visés **et obtenir l'autorisation correspondante . Il est le demandeur désigné et en sera le bénéficiaire. (*)**

(*) J'ai pris connaissance que le **bénéficiaire de l'autorisation est responsable** de la bonne exécution des travaux tels que déclarés et des prescriptions et conditions formulées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation.

En cas d'évolution de la situation (abandon, modification du projet, changement de porteur de projet) le bénéficiaire de l'autorisation délivrée ne pourra se libérer de ses obligations qu'après avoir sollicité auprès du service instructeur :

- soit une demande de retrait de l'autorisation (en cas d'abandon du projet),
- soit une nouvelle demande d'autorisation (en cas de modification du projet),
- soit une demande de transfert d'autorisation conjointe avec le nouveau porteur de projet.

<p>Le(les) mandants (délégants, propriétaires donnant mandat/accord en faveur du représentant désigné)</p> <p>Date et Signature(s) identifiée(s)</p> 	<p>Le mandataire (bénéficiaire du mandat/accord)</p> <p>Date et Signature(s) identifiée(s)</p> <p>ELYSE SPV 6 Société par actions simplifiée Siret 91858969800071 - APE 3511Z CO/ Elyse Energy 91 rue de la part Dieu 69003 Lyon Tel. 04 87 91 89 95 - contact@elyse.energy</p>
---	---

	<i>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</i>	Février 2026
	- PIECES JOINTES N°123 A 125-	Page : 5

PIECE JOINTE N°125

Un extrait du plan cadastral [3° de l'article D. 181-15-9 du code de l'environnement]

